



MAIRIE 79290 BRION-PRÈS-THOUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉANCE DU 14 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq le 14 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BRION-PRÈS-THOUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DECHEREUX, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Date de convocation du conseil : 10/04/2025

Présents : MMES-MM - BÉRITAULT - DECHEREUX - DIACRE - GOURIN - LANDAIS - MORIN - MAHÉ - BREGER - SOULARD-BAIN - PICHOT- NOGUES

Absents : MMES-MM GRANGE

Excusés : MMES-MM

Secrétaire de séance : MME MORIN

Nombre de Conseillers	En exercice	Présents	Absents	Procuration	Votants
	13	12	1	0	12

14_04_DELO4 : SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser aux différentes associations les subventions ci-après :

Ecole Brion OCCE	1100 € + 700 € (pour les voyages scolaires)
APE	500 €
ACCA Diane Brionnaise	80 €
USB Foot	230 €
Brion Cyclotourisme	80€
Le Brochet de St Martin/Brion	35 €
Ass Nat Brion villages de France (0.20 € x 761 hab*)	152,20 €
Ass 79 Brion de France	80 €
Maison Familiale Le Terra	15 €/élève
Collège Saint Charles	15 €/élève
MFR Antenne du CFA ALV BOESSE	15 €/élève
FSE JEAN ROSTAND	120 €
MFR BRESSUIRE	15 €/élève

*selon les informations de l'INSEE.

La dépense sera inscrite à l'article 6574.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance,
Eliane MORIN

Le Maire,
Thierry DECHEREUX

